



Union Départementale 45 Loiret

**4, impasse du cardinal Morlot
45000 ORLEANS**

Comptes annuels Exercice 2019

UD-45 2019

Compte de Résultat

Charges

Compte	Libellé	Montant
60	Achats	487,50 €
60225	Fournitures de bureau	997,90 €
61	Services extérieurs	272,28 €
613	Locations	0,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €
62	Autres services extérieurs	8 658,40 €
625	Déplacements, missions et réceptions	12,00 €
6252	Restauration et hébergement	853,68 €
6261	Affranchissements	27,03 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
64	Charges de personnel	296,52 €
65	Autres charges de gestion courante	1 250,00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €
Totaux		12 855,31 €

Produits

Compte	Libellé	Montant
70	Ventes de produits finis, prestations de services, marché	13 555,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
741	Communes	0,00 €
746	Confédération / Fédération	5 117,80 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
756	Cotisation	1 690,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
789	Contributions de financement	0,00 €
79	Transferts	0,00 €
Totaux		20 362,80 €

Résultat excédentaire :	7 507,49 €
--------------------------------	-------------------

Evènements pluri-annuels	

Bilan UD-45 2019

ACTIF						PASSIF					
ACTIF IMMOBILISE						FONDS SYNDICAUX					
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1		Net	N-1		Net	N-1	
Actif incorporel	-2 750,00 €	0,00 €	-2 750,00 €	-2 750,00 €	Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Ecart de réévaluation	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Réserves	9 894,61 €	-1 918,81 €		9 894,61 €	-1 918,81 €	
Total 1	-2 750,00 €	0,00 €	-2 750,00 €	-2 750,00 €	Report à nouveau	-2 579,19 €	0,00 €		-2 579,19 €	0,00 €	
					Résultat	7 507,49 €	9 234,23 €		7 507,49 €	9 234,23 €	
ACTIF CIRCULANT						Autres fonds syndicaux					
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Ecart de réévaluation	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Subventions d'investissement sur biens non renouve	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Total 2	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total 1	14 822,91 €	7 315,42 €		14 822,91 €	7 315,42 €	
DISPONIBILITES						PROVISIONS					
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Provisions	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Disponibilités	21 730,77 €	0,00 €	21 730,77 €	14 223,28 €	Total 2	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Total 3	21 730,77 €	0,00 €	21 730,77 €	14 223,28 €							
COMPTES DE REGULARISATION						FONDS DEDIEES					
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total 3	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €							
Total Actif	18 980,77 €		18 980,77 €	11 473,28 €	DETTES						
						Net	N-1		Net	N-1	
					Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	4 157,86 €	4 157,86 €		4 157,86 €	4 157,86 €	
					Dettes financières	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
					Dettes diverses	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
					Total 4	4 157,86 €	4 157,86 €		4 157,86 €	4 157,86 €	
					Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
					Total 5	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
					Total Passif	18 980,77 €	11 473,28 €		18 980,77 €	11 473,28 €	

Préambule

L'annexe de l'union départemental UNSA du Loiret fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1 janvier au 31 décembre 2019.

Le bilan, avant répartition, est d'un montant égal à 18980,77€. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat déficitaire de 7507,49€.

Faits caractéristiques

Présentation

L'UNSA est organisée au plan interprofessionnel, en Unions régionales, départementales et locales. (Article 7 des statuts de l'UNSA)

Les activités des Unions, Départementales, s'inscrivent dans les orientations décidées par l'Union lors de ses Congrès et dans le respect des décisions de ses instances. (Article 5 du règlement intérieur de l'UNSA)

Règles et Méthodes comptables

Les comptes de l'UD 45 au 31 décembre 2019 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables

Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations et Amortissements

ne détient pas d'immobilisations au 31 décembre 2019.

Créances :

Pas de créances pour l'année 2019

Pas de dettes au 31 décembre 2019.

Valeurs mobilières de placement :

Ne détient pas de VMP au 31 décembre 2019

Variation des capitaux propres:

Les capitaux propres passent de 11473,28€ à 18980,77€ soit une variation de 7507,49 €, correspondant au résultat pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2019.

Tableau de détermination des ressources nettes de reversements

Libellé	Montant
Cotisations de l'exercice	
Autres produits	6 807,80 €
Subventions	13 555,00 €
Reversement de cotisations (mettre le signe moins avant la somme)	

TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNEE (se positionner sur la cellule et faire un clic droit avec la souris)	20362,80 €
--	-------------------

Autres informations

Modalité de comptabilisation des produits de subvention

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et ont fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

Bénévolat

Les comptes clos au 31 décembre 2019 n'enregistrent aucune contribution volontaire
Pour son fonctionnement, l'UD 45 ne dispose pas de personnel (Equivalents Plein Temps).

Les locaux qu'elle occupe, le sont à titre gratuits. Le propriétaire en est la commune d'ORLEANS

Effectif

L'association n'emploie pas de personnel.

Evénements postérieurs à la clôture